



FFvolley

PROCES-VERBAL DU CONSEIL DE SURVEILLANCE N°2

Vendredi 25 et samedi 26 novembre 2022

SAISON 2022/2023

Présents :

Monsieur Jean-Louis LARZUL (Président)

Mesdames Aline GEMISE-FAREAU, Patricia MAZZOLA

Messieurs Laurent DANIEL Secrétaire, Jean-Paul ALORO, Michel BOURREAU, Dominique FONTAINE, Richard GOUX, Jean-François MOLEY, Alexandre TRAN BA THO, Philippe VENDRAMINI

Excusé :

Monsieur Fousseyni SAKANOKO

Excusé (membre invité) : Clément LATAPIE RABERAIN

Assiste (en visioconférence le samedi matin) :

Eric TANGUY (Président de la FFvolley)

Les membres du Conseil de Surveillance, dûment convoqués, se sont réunis à Rungis, 4 avenue Charles Lindbergh, 94150 les vendredi 25 et samedi 26 novembre 2022.

La réunion est ouverte à 17h00 le vendredi 25 novembre 2022.

Le Secrétaire rappelle l'ordre du jour :

- Approbation du procès-verbal du Conseil de Surveillance des 30 septembre et 1^{er} octobre 2022 ;
- Informations du Président ;
- Examen des procès-verbaux ;
- Informations de l'exécutif ;
- Retour d'activité des membres du Conseil de Surveillance ;
- Dossier Bénévolat ;
- Points divers.

Approbation du procès-verbal du conseil de Surveillance des 30 septembre et 1^{er} octobre 2022

Après relecture et modifications, le procès-verbal de la réunion des 30 septembre et 1^{er} octobre 2022 est adopté à l'unanimité.

Informations du Président du CS

Le Président du Conseil évoque auprès des principales informations communiquées par l'exécutif lors des dernières réunions auxquelles il assistait.:

Il précise que le résultat comptable 2022 devrait être très positif.

Il signale que pour la réservation des billets pour les JO 2024 le système est très contraignant pour les fédérations.

Présentation au Conseil d'Administration des 21-22/04/2023

Date de diffusion : 05/04/2023

Auteur : Jean-Louis LARZUL

Examen des procès-verbaux :

L'examen des divers documents des commissions fédérales, depuis la dernière réunion du Conseil de Surveillance, n'amènent aucune remarque.

Composition de la Commission Electorale Fédérale :

Lors de sa séance en date du 18 juin 2022, les membres du Conseil de Surveillance ont procédé à la désignation de trois membres de la Commission Electorale Fédérale afin que celle-ci puisse fonctionner. Deux membres de la CEF restaient à désigner.

Le Conseil de Surveillance désigne Sylvie PICARD et Claude DENGREVILLE.

Informations de l'exécutif :

Les points suivants sont abordés avec le Président :

Ressources Humaines :

Le Président de la fédération informe le Conseil de Surveillance de plusieurs départs de salariés. Des recrutements sont en cours.

Le recrutement se poursuit au niveau des agents de développement sur les territoires.

Interrogé sur l'autorisation donnée à l'exécutif par l'Assemblée Générale sur la prise en charge partielle du salaire du secrétaire général par la FFvolley, le Président indique qu'à ce jour les discussions avec son employeur n'ont pas abouties.

Fonctionnement :

Le Conseil de Surveillance rappelle que le Règlement des Commissions n'a toujours pas été diffusé.

Communication :

Le Conseil de Surveillance s'étonne qu'une Newsletter post Conseil d'Administration datant de début Octobre ait été sur le site fédéral alors que le procès-verbal n'est pas rédigé et mis en ligne.

Le Président de la fédération indique que seule les grandes lignes étant diffusées, cela ne doit pas poser de problème.

Formation :

Le Conseil de Surveillance avait fait diverses remarques au sujet de la Commission Fédérale des Educateurs et de l'Emploi notamment :

- La nouvelle l'obligation de formation continue des entraîneurs pour la saison 2022/2023, alors que celle-ci n'était pas exigée en début de saison, malgré les remarques du Conseil de Surveillance ;

Le Président de la fédération indique que de nombreux clubs étaient en conformité et qu'il n'y avait aucune difficulté à réintroduire la formation continue pour la saison 2022/2023. Le Conseil de Surveillance attire l'attention sur le fait que ce procédé pourrait entraîner un éventuel risque de contentieux auprès du CNOSF.

- Le nombre de membres de la DTN siégeant au sein de la CFEE.

Le Président évoque la difficulté de mobiliser des dirigeants et qu'en conséquence, il a été décidé de solliciter des cadres de la Direction Technique Nationale.

Haut Niveau :

Bilan du Tournoi Beach Pro Tour Elite 16 à Roland Garros avec contrat de longue durée. Le Président de la fédération expose au Conseil de Surveillance le bilan du tournoi Beach Pro Tour Elite 16 à Roland Garros et évoque les perspectives.

Activité des membres du Conseil de Surveillance :

Statuts :

L'Exécutif avait informé que les modifications de la loi du sport devaient amener la fédération à revoir ses statuts. Le Conseil de Surveillance étudie également certaines adaptations statutaires nécessaires et fera un retour vers l'Exécutif.

Point état sociaux :

Le tableau de bord arrêté au 30 septembre 2022 est commenté en séance. Si les comparaisons avec les deux dernières années ne présentent que peu d'intérêt deux points sont évoqués

- Augmentation de la charge salariale pour les fonctionnaires mis à disposition ;
- Prise en charge de la rémunération de joueurs beach par la fédération.

Evolution de l'effectif :

L'augmentation du nombre de licenciés couplée au projet de développement nécessitent d'étoffer l'équipe d'encadrement afin de calibrer les Ressources Humaines aux besoins actuels et à venir.

Etat des Licences :

Le suivi mensuel du tableau de licenciés communiqué par la fédération est examiné en séance

Le Conseil de Surveillance observe que le nombre de licenciés a progressé atteignant des chiffres jamais atteints mais que dans le même temps le nombre de clubs a baissé.

L'objectif de la FFvolley d'atteindre les 200.000 licences pourrait poser problème si le nombre de clubs ne progresse pas.

Commission Développement :

A la lecture du Règlement Général des Devoirs d'Accueil et de Formation, le Conseil de Surveillance constate que le point 7 (Dépassement) mériterait une information complémentaire.

Au niveau de l'Ecole de Baby Volley et au vu des orientations retenues, le Conseil de Surveillance souhaite disposer d'un accès au référentiel commun des commissions techniques départementales et régionales.

Dossier Bénévolat :

Le dossier engagé à la fin de la mandature du précédent Conseil de Surveillance est réactivé.

Le groupe de travail a finalisé le projet de questionnaire « le bénévolat fédéral » et va le diffuser prochainement.

Questions diverses :

Rappel des prochaines des réunions

- -Vendredi 17 et samedi 18 mars 2023 ;
- -Vendredi 12 et samedi 13 mai 2023 ;
- -La dernière, juste en amont, de l'Assemblée Générale Ordinaire.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président du Conseil de Surveillance remercie les membres et clos la réunion à 13h00.

Jean-Louis LARZUL
Président

Laurent DANIEL
Secrétaire